

PROCÉDURE TRACFIN & COMMISSION NATIONALE DES SANCTIONS : (7 heures) E-Learning

Module 1 : Le procédure TRACFIN (3 heures et 30 minutes)

Séquence 1 : La mise en place des mesures TRACFIN encadrant les activités des professionnels de l'immobilier et le contrôle DGCCRF.

- Les mesures relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- La mise en œuvre de l'obligation de vigilance TRACFIN
- La mise en œuvre de la déclaration de soupçon TRACFIN
- Retour sur les sanctions rendues par la Commission Nationale des Sanctions dans le cadre des obligations TRACFIN
- Le respect des règles de publicité et des modalités d'affichage matériel et numérique des annonces immobilières
- Les contrôles DGCCRF relatifs aux obligations spéciales de transparence des professionnels vis à vis de leur clientèle

Module 2 : La commission nationale des sanctions (3 heures et 30 minutes)

Séquence 1 : La Commission Nationale des Sanctions

- Présentation de la Commission Nationale des Sanctions
- Composition de la Commission Nationale des Sanctions
- Fonctionnement de la Commission Nationale des Sanctions
- Missions de la Commission Nationale des Sanctions
- Saisine du Conseil National de la Commission Nationale des Sanctions
- Décisions de la Commission Nationale des Sanctions

QUELS OBJECTIFS ?

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les nouvelles règles du code de déontologie
- Mettre en application les mesures TRACFIN
- Prévenir le contrôle de la DGCCRF

INFORMATIONS :

Public : Professionnels de l'immobilier

Pré – requis : Aucun

Durée : 7 heures

Information et inscription :

Tel : 03 60 28 40 56

contact@start-learning.fr

METHODES D'ÉVALUATION

- Évaluation formative
- QCM d'évaluation

METHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Étude de cas, mise en situation
- Pédagogie participative

MOYENS MATÉRIELS

- Bloc notes
- Assistance et messagerie formateur

INTERVENANTS

START LEARNING s'appuie sur une équipe de formateurs spécialisés

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.